

Depuis mi-2025, l'avantage historique de l'Île-de-France face au chômage a disparu

Insee Analyses Île-de-France • n° 226 • Septembre 2026



Historiquement inférieur à celui de la France métropolitaine, le taux de chômage francilien s'en est progressivement rapproché depuis 2016, notamment à partir de la crise sanitaire. Depuis 2025, taux francilien et métropolitain sont quasi identiques. Les écarts se sont resserrés pour toutes les tranches d'âge. Le nombre d'inscrits à France Travail, notamment parmi les jeunes, progresse plus vite en Île-de-France. Alors que sa population active reste particulièrement dynamique, l'Île-de-France ne bénéficie plus d'une hausse des emplois significativement supérieure au reste du pays. L'emploi des résidents franciliens dans les secteurs largement implantés dans la région tels que le commerce, l'hébergement-restauration, les activités scientifiques et techniques ou encore l'information et communication ont notamment pâti de la crise sanitaire et du développement du télétravail.

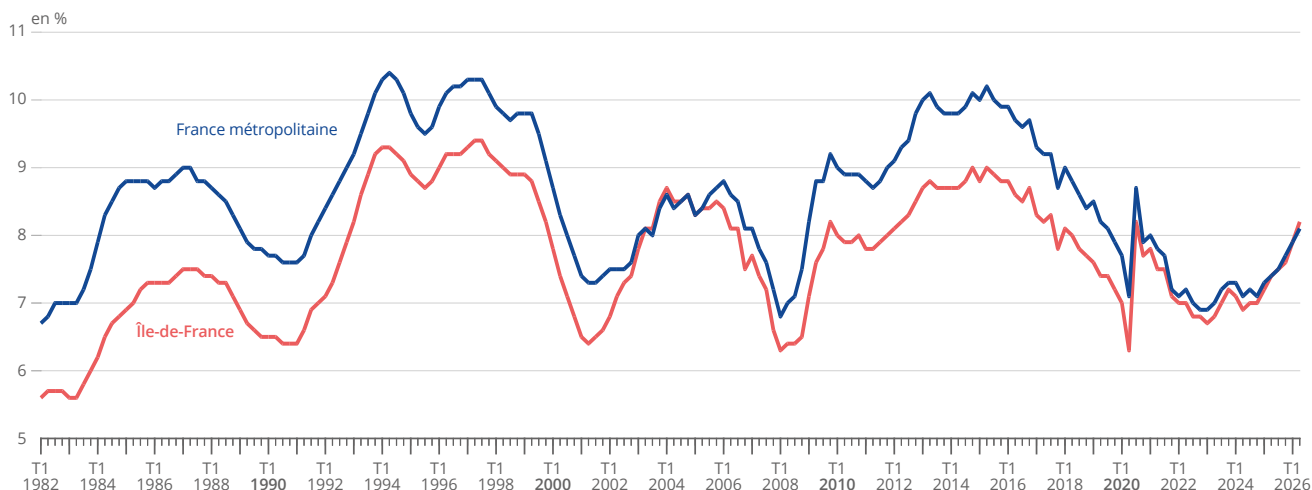
Au deuxième trimestre 2026, le **taux de chômage** francilien s'établit à 8,2 % de la population active, un taux très légèrement supérieur à celui observé pour l'ensemble de la France métropolitaine. Depuis 1982, le taux de chômage francilien s'affichait en moyenne à un niveau inférieur de 0,9 point à celui de l'ensemble de la France métropolitaine, témoignant d'un marché

de l'emploi plus favorable qu'au niveau national. La convergence des deux taux, qui s'observe depuis le deuxième trimestre 2025, constitue un phénomène nouveau amorcé à partir de la crise de la Covid-19.

Sur longue période, les fluctuations des taux de chômage au niveau national et dans les différentes régions, et

notamment en Île-de-France, sont relativement similaires, reflétant l'évolution de la situation économique ► **figure 1**. Après la phase prolongée d'augmentation du chômage allant de la première crise pétrolière au milieu des années 1980, l'Île-de-France a ensuite connu, à l'image du pays, une amélioration de l'emploi liée à la reprise économique et

► 1. Évolution du taux de chômage entre le premier trimestre 1982 et le deuxième trimestre 2026



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Lecture : Au 2^e trimestre 2026, le taux de chômage francilien s'établit à 8,2 % de la population active, celui de France métropolitaine, à 8,1 %.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

à la vigueur du secteur des services. Après une détérioration à partir de 1991, le taux de chômage a de nouveau reflué grâce au redémarrage économique en 1997.

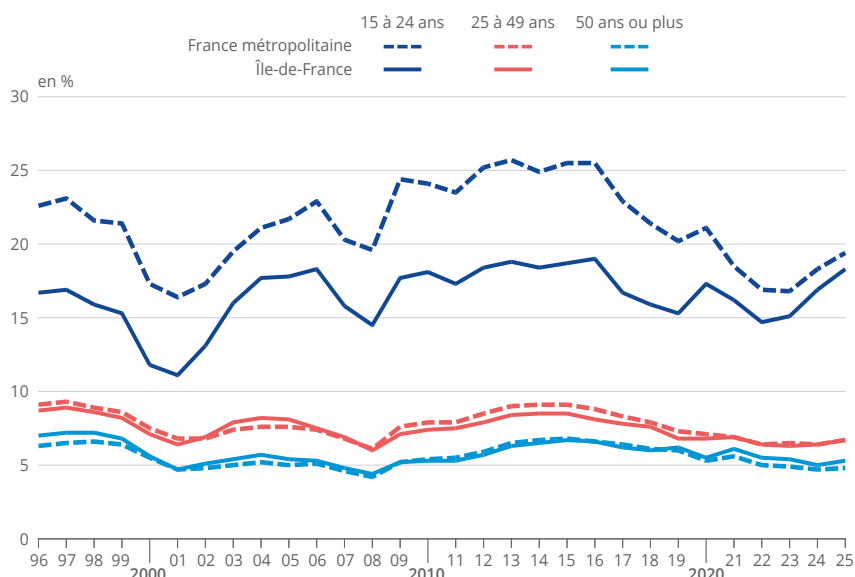
Au début des années 2000, la crise mondiale liée notamment à l'éclatement de la bulle internet se traduit par un ralentissement de la croissance française et une nouvelle remontée du taux de chômage, mais aussi par un rapprochement entre taux francilien et taux national. L'écart s'efface totalement en 2003, avant de se creuser de nouveau à partir de 2005. La structure économique francilienne a joué en sa défaveur à cette époque. Le ralentissement des activités informatiques amorcé en 2002 a entraîné en particulier une multiplication par trois du nombre d'informaticiens inscrits au chômage. L'Île-de-France, qui emploie trois **salariés** sur cinq de ce secteur à l'échelle nationale, en a été affectée plus durement.

Après la crise financière de 2008, le différentiel entre taux de chômage francilien et national s'accroît de nouveau. L'écart maximal est atteint en 2013, avec une différence de 1,3 point alors que le chômage retrouve partout un niveau élevé, le taux régional s'élevant alors à 8,8 %.

Toutefois, depuis 2016, cet écart tend à se resserrer, puis se réduit brutalement pendant la crise sanitaire : la région francilienne est pénalisée par sa spécialisation sectorielle dans les activités liées au tourisme. C'est un tournant : l'écart des taux de chômage, ramené à 0,2 point à la fin de 2020, ne se recrée pas au moment du rétablissement économique post-Covid. Il s'annule même à partir de mi-2025, alors que le chômage amorce une remontée dans la région comme au niveau national.

La disparition de l'avantage francilien en matière de chômage s'observe dans toutes les tranches d'âge ► **figure 2**. La réduction de l'écart de taux est particulièrement marquée pour les 15-24 ans. Entre 2016, son point le plus haut, et 2025, le taux de chômage des jeunes en Île-de-France s'est réduit de 0,7 point, quand l'amélioration au niveau national atteint 6,1 points, ce qui ramène l'écart de 6,5 points à 1,1 point : le taux francilien (18,3 %) est désormais à peine inférieur au taux national (19,4 %). La tranche 25-49 ans, la plus nombreuse, connaît également une amélioration plus forte du chômage au niveau national (-2,1 points) qu'en Île-de-France (-1,4 point), les deux taux devenant identiques à 6,7 %. Au-delà de 50 ans, la baisse est également plus marquée au niveau national (-1,8 point contre -1,3 point) : désormais, le marché du travail pour les 50 ans ou plus est moins favorable en Île-de-France.

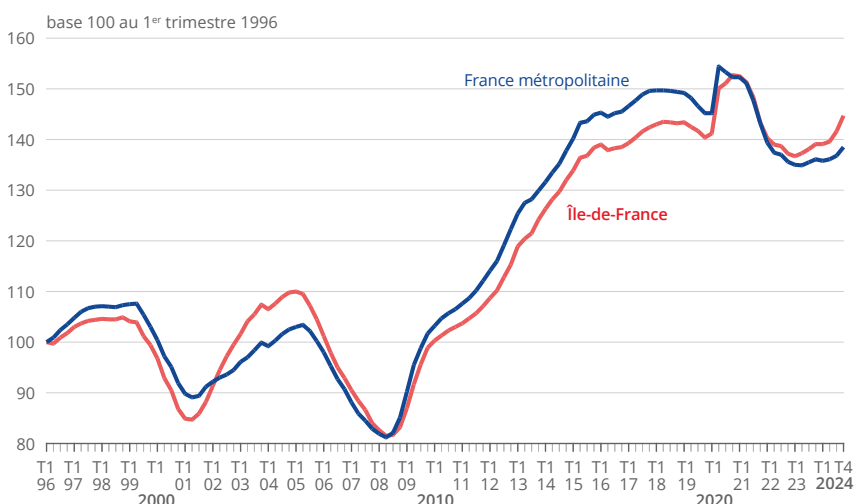
► 2. Évolution des taux de chômage localisés par âge (moyenne annuelle) en Île-de-France et en France métropolitaine



Lecture : En 2025, le taux de chômage francilien des 15-24 ans s'établit à 18,3 % de la population active, celui de France métropolitaine à 19,4 %.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 3. Évolution du nombre d'inscrits à France Travail en moyenne trimestrielle



Avertissement : Le nombre d'inscrits à France Travail du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Note : Données corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : Entre le 1er trimestre 1996 et le 4e trimestre 2024, le nombre d'inscrits à France Travail a augmenté de 44,7 % en Île-de-France et de 38,5 % en France métropolitaine.

Champ : Inscrits à France Travail en catégories A, B et C.

Source : France Travail-Dares, STMT.

Une hausse plus vive du nombre d'inscrits à France Travail depuis 2023

L'évolution du nombre de chômeurs, évalué à partir du nombre d'inscrits à France Travail, met aussi en évidence un renversement de tendance au détriment de l'Île-de-France.

Entre 2008 et 2017, le nombre d'inscrits à France Travail en catégories A, B et C augmente moins rapidement en Île-de-France qu'en France métropolitaine

► **avertissement.** Ce phénomène a commencé à s'inverser en 2017, puis de façon encore plus nette lors de la crise sanitaire. Au cours de cette période, les effectifs d'inscrits progressent plus fortement dans la région, réduisant ainsi l'écart observé précédemment ► **figure 3**.

Au cours des années 2021 et 2022, alors que la crise sanitaire se résorbe, le nombre d'inscrits diminue. Cependant, la région francilienne profite moins de cette tendance, avec une baisse plus limitée qu'au niveau national. De même, depuis

2023, le nombre d'inscrits repart à la hausse à un rythme plus soutenu dans la région qu'en France métropolitaine. Il y dépasse même son niveau d'avant-crise, contrairement au niveau national.

Aucune tranche d'âge n'échappe à la perte progressive de l'avantage francilien en matière de demande d'emploi. Cela est particulièrement visible pour les jeunes de moins de 25 ans, pour lesquels le nombre d'inscrits augmente de près de 17 % entre le quatrième trimestre 2016 et le quatrième trimestre 2024 alors même qu'il se contracte au niveau national (-9,4 % en France métropolitaine). Cette évolution différenciée pénalise d'autant plus l'Île-de-France que celle-ci se caractérise par la jeunesse de sa population. Les jeunes de moins de 25 ans représentent désormais 13 % des inscrits contre 10 % fin 2016, se rapprochant de la part observée en France métropolitaine, restée stable pendant cette même période (15 %).

Par ailleurs, de fin 1996 à fin 2024, le nombre de Franciliens de 25 à 49 ans inscrits à France Travail est quasiment stable alors qu'il se réduit nettement au niveau métropolitain (+0,5 % contre -7,9 %). Enfin, la hausse du

nombre d'inscrits de 50 ans ou plus est sensiblement plus importante dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement +10,0 % et +6,2 %).

En outre, le marché du travail francilien s'avère moins favorable pour les demandeurs d'emploi de longue durée (un an ou plus) que dans le reste de la France. Fin 2024, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en Île-de-France dépasse de 3,8 % celui du quatrième trimestre 2016, tandis qu'il se contracte de 6,5 % en France métropolitaine.

Si l'inscription généralisée de nouveaux publics depuis début 2025 (bénéficiaires du revenu de solidarité active et jeunes suivis en mission locale notamment), consécutive à la mise en place de la loi du plein emploi, modifie les volumes mesurés dans toutes les régions, les tendances différenciées entre Île-de-France et niveau national se poursuivent.

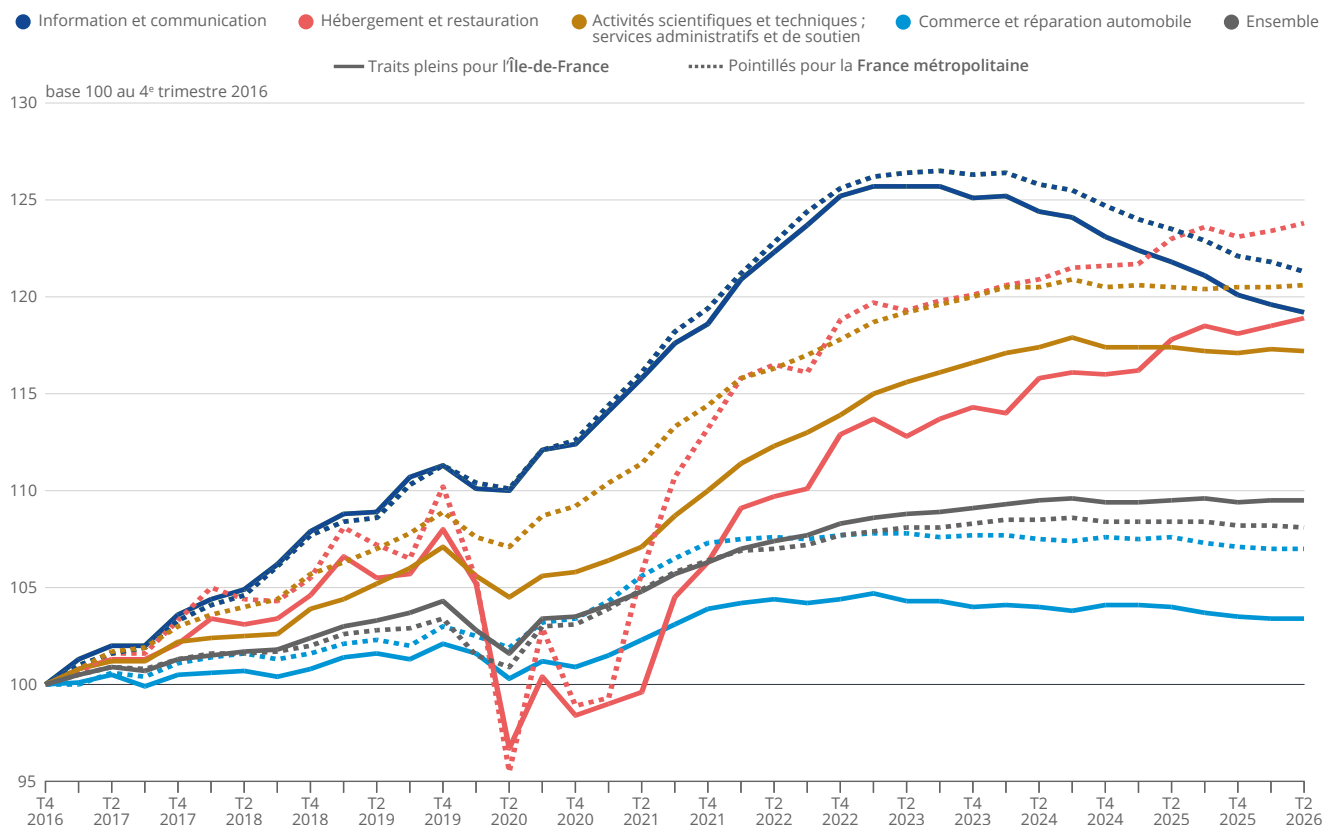
La hausse de la population active accélère depuis 5 ans

L'écart d'évolution du taux de chômage entre la région et la France

métropolitaine est directement lié au dynamisme différencié de leur population active, qui constitue le potentiel de travailleurs disponibles pour occuper des emplois.

Alors que la population active francilienne était moins dynamique qu'au niveau national avant 2010, elle le devient davantage ensuite. Sur la période récente, entre 2016 et 2025, elle croît de 9 % en Île-de-France, contre 7 % au niveau national. La hausse de la population active se concentre aux âges extrêmes de la vie active, tandis que la classe d'âge de 25 à 54 ans progresse peu. En particulier, à partir de 2020, l'arrivée sur le marché du travail des enfants nés lors du pic de naissances des années 2000 alimente une accélération de la population active. La région bénéficie par ailleurs d'un solde migratoire positif aux âges des jeunes actifs. En outre, le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans a fortement augmenté, en lien avec le développement de l'apprentissage. À l'autre bout du spectre, sous l'effet du vieillissement et de la hausse des taux d'activité liée aux réformes successives des retraites, la population active des 55-64 ans a sensiblement augmenté.

► 4. Évolution de l'emploi salarié en Île-de-France et en France métropolitaine pour certains secteurs



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Lecture : Au quatrième trimestre 2025, le nombre d'emplois salariés en Île-de-France augmente de 9,4 % par rapport au quatrième trimestre 2016.
Champ : Emploi salarié total.
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Une croissance de l'emploi qui profite en partie à des actifs de province

Depuis 2016, l'économie francilienne crée tendanciellement plus d'emplois qu'elle n'en perd, à l'exception de 2020 marquée par la crise sanitaire. Ces constats valent également pour la France métropolitaine, mais les créations nettes d'emplois sont légèrement moins dynamiques : entre 2016 et 2025, l'emploi total augmente de 10,6 % en Île-de-France contre 9,8 % en France métropolitaine. La hausse est portée par les non-salariés (respectivement +31 % et +22 %) mais aussi, dans une moindre mesure, par les salariés (respectivement +9 % et +8 %).

L'ensemble des emplois disponibles en Île-de-France ne bénéficient pas qu'aux résidents, car une partie de ces emplois est pourvue par des travailleurs ou par des télétravailleurs qui habitent en dehors de la région. Selon le recensement de la population, entre 2017 et 2023, le nombre d'emplois pourvus par des non-Franciliens a augmenté sensiblement (+14 % entre 2017 et 2023). Ainsi, 6,9 % des emplois franciliens sont occupés en 2023 par des actifs habitant en province, contre 6,3 % en 2017.

En fin de compte, les emplois occupés par les actifs franciliens progressent à un rythme proche de celui observé pour les actifs de province. L'écart de dynamisme de la population active se traduit donc par l'amenuisement de l'avantage que la région capitale détenait en matière de chômage.

Des secteurs d'activité majeurs connaissent des difficultés

Les difficultés rencontrées dans plusieurs secteurs d'activité majeurs de l'économie francilienne, autrefois porteurs de croissance, limitent la capacité de l'emploi à absorber le dynamisme de la population active et de la demande d'emploi.

L'économie francilienne est plus sensible aux retournements économiques et aux tensions mondiales que celle des autres régions, en raison d'une spécialisation marquée dans les secteurs des services, du tourisme, des transports et des activités tournées vers l'international. Cela explique l'ampleur du choc de 2020, où l'arrêt du tourisme et l'annulation des salons professionnels ont pesé plus lourd qu'ailleurs, avant une reprise plus lente.

Dans certains secteurs d'activité, l'emploi progresse moins vite en Île-de-France qu'au niveau national. C'est en particulier le cas de l'hébergement et restauration, de l'information et communication ainsi que des activités scientifiques et techniques et des services administratifs et de soutien ► **figure 4**. Le secteur de l'information et communication, dont le poids est particulièrement élevé en Île-de-France, enregistre une baisse de l'emploi depuis trois ans, comme au niveau national, avec le développement de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, le recours au télétravail affecte davantage les services de proximité dans la région capitale, où 32 % des salariés télétravaillent au moins un jour par semaine contre 18 % en France métropolitaine. Cela se traduit aussi par des changements plus marqués dans les modes de consommation : ainsi, la

consommation de services sur le lieu de travail se réduit vivement, notamment dans la restauration et dans le commerce de détail. Représentant plus d'un emploi sur dix, le secteur du commerce connaît une progression de l'emploi salarié plus faible en Île-de-France (+3,5 % entre 2016 et 2025) qu'en France métropolitaine (+7,1 %). Il résulte également du développement du télétravail des taux de vacance élevés dans les bureaux, qui freinent la construction tertiaire, tandis que la remontée des taux d'intérêt pénalise d'autant plus la construction de logements que les prix sont élevés dans la région. ●

Élisabeth Prévost (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Avertissement sur les inscrits à France Travail

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la loi du plein emploi modifie en profondeur le fonctionnement de France Travail en élargissant fortement les publics inscrits et en renforçant les obligations. Désormais, l'inscription devient automatique pour l'ensemble des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) mais aussi pour leurs conjoints, concubins ou partenaires de Pacs. S'y ajoutent les jeunes suivis par des missions locales et qui sont, par exemple, en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea). Les personnes en situation de handicap demandant un accompagnement par les Cap Emploi sont elles aussi automatiquement inscrites sur les listes. L'objectif est d'intégrer toutes les personnes sans emploi dans un même parcours de suivi.

En parallèle, un contrat d'engagement est généralisé. Il formalise les démarches attendues comme la recherche active d'emploi, la participation à des actions d'insertion ou de formation, avec, pour certains publics, un volume d'activité de 15 heures hebdomadaires.

Les modalités de sanction ont évolué en juin 2025 vers un système plus progressif mais aussi plus structuré. Les sanctions prévues dans le nouveau décret s'appliquent pour les personnes manquant à leur contrat d'engagement. La radiation reste possible en cas de non-respect répété des obligations, mais les décisions reposent davantage sur une appréciation globale de la situation que sur des automatismes.

► Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les **salariés** sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination.

► Pour en savoir plus

- **Gatepaille X., Prévost É.**, « [Au premier trimestre 2026, le recul du secteur de l'information et communication continue de peser sur l'économie francilienne](#) », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 60, juillet 2026.
- **Tafial C.**, « [Dossier trimestriel de conjoncture – 4^e trimestre 2025](#) », Drieets, février 2026.
- **Aboudi M.-C., Chevrot J., Deheeger S., Druelle S., Herbert J., Trinquier B.**, « [La reprise de l'activité se poursuit en Île-de-France, mais le niveau d'avant-crise n'est pas atteint](#) », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 37, janvier 2022.
- **CRIES, Groupe de Travail sur l'emploi et le marché du travail en Île-de-France – 2004-2005**, novembre 2005.

